



Questionnaire santé p. 4 et 5

La Ville lance une grande consultation publique, dans le but d'améliorer l'offre de santé.

La sécurité en ville p. 6 et 7

Après les violences d'août, le maire et sa première adjointe s'expriment sur la question.

La Commune de Paris exposée p. 18 et 19

Une expo photo au centre socioculturel Georges-Déziré pour les 150 ans de la Commune.

Les associations se battent pour la reprise

Mobiliser les adhérents et les bénévoles, composer avec le passe sanitaire : après dix-huit mois d'une crise sanitaire interminable, la vie associative reprend tant bien que mal. Les associations peuvent compter sur le soutien de la Ville. p. 11 à 15





CÉRÉMONIE

La Libération de la ville commémorée

Le 31 août, une partie de l'équipe municipale, des représentants d'associations d'anciens combattants et une cinquantaine de Stéphanaïses et Stéphanaïses se sont retrouvés au monument aux morts pour la date anniversaire de la Libération de la ville en 1944.

LOGO

Une identité visuelle au service de l'engagement municipal

L'identité visuelle de la Ville évolue en cette rentrée. Coiffée de son bonnet phrygien, la Marianne est un symbole républicain historiquement associé au nom de la Ville. Inspirée de l'œuvre d'Amaury Dubos présentée en salle du conseil, elle s'affirme ici en posant un regard à la fois bienveillant et déterminé sur « Saint-Étienne-du-Rouvray ». Une détermination qui passe bien sûr par la défense et la préservation de valeurs aussi fondamentales que la démocratie, la liberté ou le progrès social, mais aussi par l'engagement de proposer au quotidien un service public communal répondant aux besoins de tous les habitants. Le logo s'accompagne d'une signature qui résume simplement et fermement le projet politique et l'engagement de l'équipe municipale : Mieux vivre ensemble. Cette nouvelle image de la Ville remplacera progressivement l'ancienne sur les équipements et les supports de communication.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE



RENDEZ-VOUS

L'agenda du Stéphanaïses

Une nouveauté pile au milieu de ce magazine : *L'agenda du Stéphanaïses*. Sur un cahier détachable de quatre pages, on y trouvera les événements du mois dans tous les domaines et pour tous les âges, de la culture au sport en passant par les activités de loisirs, les fêtes, les sorties nature ou les rendez-vous citoyens. Pour les prochains numéros de l'agenda, les organisateurs d'événements sont invités à communiquer leurs informations en remplissant le formulaire « Suggérer un événement » dans la rubrique « L'Agenda » sur la page d'accueil de saintetiennedurouvray.fr



PHOTO: J.-L.

CITOYENNETÉ

Les nouveaux Stéphanaïss et Stéphanaïsses accueillis

Le 4 septembre, pendant la journée des associations, l'équipe municipale a accueilli une vingtaine de nouveaux habitants. Après une présentation de la ville et de ses atouts par le maire Joachim Moïse, ils ont pu échanger avec les élus et élus présents.



À MON AVIS Votre avis

nous intéresse

Il existe à Saint-Étienne-du-Rouvray une culture du dialogue et des échanges directs entre les élus et les Stéphanaïss. Cela se traduit par des visites de quartiers, des moments de rencontre « Parlons-nous » ou bien des ateliers urbains citoyens.

Dans les jours à venir, de nouveaux dispositifs pour recueillir vos avis vont voir le jour : la plateforme internet « Je participe ! », un forum citoyen au mois de novembre ou bien une grande consultation sur la santé.

L'objectif de cette consultation qui se déroulera pendant cinq semaines est d'évaluer les besoins et les attentes en matière d'accès aux soins pour les habitants de notre ville et de construire des actions pour y répondre.

Je compte donc sur votre participation pour élaborer ensemble une politique de santé publique ambitieuse à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Joachim Moïse
Maire, conseiller régional



PHOTO: J.-P.S.

MADRILLET

Visite officielle

Le 30 août, le maire Joachim Moïse a fait visiter le quartier du Madrillet en plein renouvellement urbain (NPNRU) aux partenaires institutionnels et financiers du projet, dont le président de la Région Normandie Hervé Morin et le président de la Métropole Rouen Normandie Nicolas Mayer-Rossignol. Tous se sont accordés pour saluer l'ampleur, l'ambition et la cohérence du projet stéphanaïss.



Directrice de la publication : Anne-Émilie Ravache.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Antony Milanesi, Stéphane Deschamps.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), **Distribution :** Benjamin Duthéil. **Tirage :** 14 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02.32.81.30.60.

Les coulisses de l'info

La population stéphanaise augmente chaque année tandis que le nombre de professionnels de santé sur son territoire diminue. Dans le même temps, de nombreux habitants renoncent à se soigner, souvent pour des raisons financières. La rédaction s'intéresse à la consultation lancée par la Ville sur les habitudes des Stéphanaïens en matière de santé.

SANTÉ

Stéphanaïses, Stéphanaïens : comment allez-vous ?

La Ville lance une grande consultation sur le thème de la santé auprès de la population. Objectifs : ouvrir le dialogue et améliorer, à terme, les conditions d'accès aux soins des habitantes et habitants.

Comment jugez-vous votre état de santé ? Avez-vous un médecin traitant ? Avez-vous des difficultés à obtenir un rendez-vous ? Avez-vous déjà renoncé à vous soigner pour des raisons financières ? Autant de questions auxquelles les habitantes et habitants, jeunes ou moins jeunes, ainsi que les personnes travaillant sur la commune, sont invités à répondre jusqu'au 29 octobre.

« L'objectif de cette enquête est de recenser les problématiques d'accès aux soins des Stéphanaïses et des Stéphanaïens pour élaborer des solutions supplémentaires quant à leur santé », détaille Marie-Pierre Rodriguez, conseillère municipale déléguée à la santé. L'une de ces solutions pourrait être, courant 2022, la création d'une mutuelle communale. « Selon les chiffres de l'Assurance maladie, 12 % des Stéphanaïens n'ont aucune complémentaire santé », précise l'élue. Il s'agirait, par le biais d'une mutuelle, de proposer aux habitants et salariés stéphanaïens non couverts, une complémentaire santé à prix négociés,

facilitant ainsi l'accès des personnes à un médecin généraliste, un dentiste ou pour l'achat de lunettes. Courant 2021, les villes de Dieppe, Louviers et plus récemment Le Petit-Quevilly ont par exemple fait ce choix. « La question de la santé des habitants est cruciale depuis un certain nombre d'années. Quasiment tous les services de la Ville sont concernés. Lorsque l'on élabore un projet de renouvellement urbain, lorsque l'on privilégie des produits en circuit court et bio à la cantine, en favorisant les activités seniors, l'associatif ou le sport... on fait de la santé. Au niveau municipal, tous ces projets font l'objet d'échanges lors de comités de pilotage dédiés à la santé », explique Marie-Pierre Rodriguez, qui est également chargée du suivi du contrat local de santé (CLS).

Signé dès 2012 par la Ville et l'Agence régionale de santé (ARS), le CLS regroupe les engagements de la commune et de ses partenaires pour améliorer la santé des habitants les plus fragiles ou vivant dans les quartiers prioritaires. « Nous travaillons aussi avec la Caisse

primaire d'assurance maladie, le Département, la Métropole, ou encore le Commissariat général à l'égalité des territoires. Cela permet par exemple de créer des liens entre les médecins, les kinésithérapeutes et le service municipal des sports pour développer le sport sur ordonnance. Ou avec la maison de santé Léonard-de-Vinci pour lutter contre l'obésité infantile. Ou encore avec la Caf pour lutter contre l'habitat indigne. C'est une toile d'araignée qui s'est largement tissée et étendue. »

Renoncement aux soins

La restitution publique des réponses au questionnaire par la Ville est prévue lors du forum citoyen du 22 novembre. Les résultats devraient faire écho à une réalité déjà bien identifiée par la municipalité : comme partout en France, de nombreux habitants renoncent à des soins. Au niveau national, une personne sur quatre* déclare avoir renoncé à se soigner au cours des douze derniers mois alors qu'elle en aurait eu besoin (deux personnes sur trois lors du premier confinement), souvent par





PHOTO: J. L.



PHOTO: J. L.



PHOTO: J.-P.S.



PHOTO: J. L.

manque d'argent, de temps, ou par méconnaissance des aides disponibles. À cela s'ajoute une démographie médicale qui ne cesse de baisser : entre 2018 et 2019, la Ville a recensé douze départs de professionnels de santé pour deux installations. Saint-Étienne-du-Rouvray accueille aujourd'hui dix-sept médecins généralistes, mais seulement deux dentistes et une sage-femme pour 28 500 habitants, et aucun pédiatre ni gynécologue**. Les villes voisines de la

métropole rouennaise n'affichent pas un meilleur bilan : l'agglomération figure même parmi les métropoles les moins bien classées du pays** quant à la densité de médecins généralistes, chirurgiens-dentistes ou infirmières libérales. ■

*Baromètre du renoncement aux soins (BRS) 2019 de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) et de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenor).

**Contrat local de santé 2020-2022, disponible sur saintetiennedurouvr.fr

EN PRATIQUE

Dix minutes pour répondre

Le questionnaire santé sera largement distribué dans les accueils municipaux. Les plus connectés ont une solution plus simple et plus rapide (environ 10 minutes) : ils peuvent répondre directement en ligne depuis la nouvelle plateforme municipale « Je participe ! », accessible depuis le site de la ville et à l'adresse jeparticipe.saintetiennedurouvr.fr (lire interview ci-contre).



INTERVIEW

« Une plateforme pour faire entendre sa voix »

Johan Queruel est conseiller municipal délégué à la citoyenneté, participation des habitants, suivi des instances de concertation et de consultation de la population.

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de lancer la plateforme « Je participe ! » ?

Le déploiement de cette plateforme participative fait directement écho à l'un des six axes du projet politique de l'équipe municipale : celui de « La ville qui dialogue ». Nous nous sommes engagés à solliciter la participation des usagers pour exprimer leur point de vue, avoir leur expertise et contribuer à l'élaboration des projets municipaux. « Je participe ! » est un moyen qui s'ajoute à ceux que nous mettons déjà en œuvre.

Comment fonctionne-t-elle ?

En plus de pouvoir s'informer facilement sur les projets qui se mettent en place sur la ville, les citoyens vont pouvoir répondre à des sondages, donner leurs avis, s'engager dans des instances participatives qui bénéficieront d'espaces de travail dédiés. La plateforme intègre aussi une bourse du bénévolat, où citoyens et associations stéphanoises peuvent poster des annonces pour proposer leurs services ou faire connaître leurs besoins.

Les personnes éloignées du numérique seront-elles exclues ?

Le numérique n'est pas LA solution mais une solution pour renforcer la démocratie participative. Le développement des outils en ligne n'entraînera pas la suppression ou la diminution des moyens de concertation déjà en place. À noter que beaucoup de citoyens ne peuvent pas forcément se rendre aux réunions publiques en journée. Cette plateforme devrait permettre à plus de monde de faire entendre sa voix.

QUESTIONNAIRE SANTÉ À RETROUVER SUR : jeparticipe.saintetiennedurouvr.fr

« Ne pas laisser s'installer l'anxiété »

Alors que les chiffres de la délinquance en ville tendent à la baisse, l'été stéphanois a été assombri par une série de faits divers. Le maire Joachim Moysse et la première adjointe en charge des questions de sécurité, Anne-Émilie Ravache, s'expriment sur le sujet.

Le 17 août, vous avez envoyé un courrier au ministre de l'Intérieur pour demander un renfort de police nationale sur la commune. Avez-vous eu une réponse ?

Joachim Moysse : Pas à l'heure actuelle. Je sais que dans les jours qui ont suivi il y a eu un redéploiement des effectifs de police nationale dans les quartiers de la ville. Mais ça ne me paraît pas suffisant, il faut des effectifs plus importants sur la métropole

et particulièrement ici. Quand je vois qu'à Marseille, après une semaine de fusillade, on débloque 200 postes de policiers, je me dis que des choses sont possibles. Je ne vois pas pourquoi il faudrait qu'il y ait d'autres faits graves ici pour qu'une décision soit prise.

Anne-Émilie Ravache : Quand on parle d'insécurité à Saint-Étienne-du-Rouvray, on parle des violences intrafamiliales, de trafic de drogue, de délinquance routière, de conflits de voisinage... Ce ne sont pas

les mêmes policiers qui interviennent, ni les mêmes méthodes. Il n'y a clairement pas assez de policiers sur la métropole pour assurer toutes ces missions.

Des habitants vous interpellent sur le sujet de la sécurité. Que leur répondez-vous ?

J. M. : Il ne faut pas laisser s'installer l'anxiété sur ces sujets, qui peuvent être instru-



PHOTO: J.L.

Les coulisses de l'info

La rédaction ne parle pas des faits divers, ce n'est pas son rôle. Mais elle a souhaité recueillir la parole du maire, suite à la série d'événements graves du mois d'août.

mentalités par des gens qui portent des idées extrémistes, d'où qu'elles viennent. On agit, on interpelle politiquement et on travaille bien avec la police nationale. Nous avons un partenariat entre les polices municipale et nationale pour développer un schéma de tranquillité publique dans tous les quartiers de la ville. On recrute de nouveaux policiers municipaux quand il y a des départs. Des agents de sécurité et de protection du patrimoine sont présents sur le territoire. Les moyens humains sont complétés par des moyens matériels comme la vidéoprotection, mais on ne remplacera jamais l'humain.

La police municipale et la police nationale n'ont pas du tout le même rôle...

J. M. : C'est à l'État, *via* la police nationale, d'assurer la sécurité, le maintien de la paix, le curatif, la sanction. La police municipale est davantage liée au règlement des nuisances, du sentiment d'insécurité. Ce sont des dispositifs complémentaires. Je pense que la police municipale doit rester la police du maire. Entre une municipalité de droite et une municipalité de gauche, on n'a pas forcément la même conception du rôle de la police municipale. La nôtre est axée sur la

prévention, la conciliation, la médiation. La majorité municipale ne souhaite pas que la police municipale soit dotée d'armes à feu.

A.-É. R. : Par rapport au sentiment d'insécurité, on rappelle régulièrement aux gens qu'il faut appeler le 17. Un certain nombre de faits relèvent de la police nationale, pas de la nôtre. Pour que la police nationale ait des statistiques, il faut qu'elle ait des appels. Il n'y a pas de petits faits. Les nuisances sonores, par exemple, ne sont pas acceptables.

Le sujet du moment, c'est les rodéos du vendredi soir sur la zone industrielle...

A.-É. R. : On s'en occupe. la police est intervenue, elle a procédé à des interpellations et des verbalisations. Mais au-delà de ce sujet, de l'enquête en cours et du côté répressif, on réalise sur toute la ville des points d'aménagement de voirie pour casser les phénomènes de vitesse. Ceux qui commettent des grands excès de vitesse ne sont pas nombreux, mais ils sont source de danger et suffisent à générer de la peur chez les riverains. Personne ne devrait avoir peur de traverser la rue ou de sortir de chez soi.

Quelle est la tendance pour les chiffres de la délinquance à Saint-Étienne-du-Rouvray ?

A.-É. R. : Ils sont plutôt à la baisse. On constate par exemple une baisse très importante des incendies de véhicules depuis cinq ans. Mais avec des moments de recrudescence. Cet été, on a eu une reprise des vols par effraction. Le mois d'août a été difficile. Il ne faut pas relâcher. ■

POLICE MUNICIPALE

Mission pédagogie

« *Concrètement, quand on regarde les chiffres, il n'y a pas plus de faits de délinquance maintenant qu'il y a dix ans. C'est même en baisse* », explique Martin Dermien, responsable du département tranquillité publique à la Ville. Mais le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des habitants, lui, est en hausse. Pour contrer ce ressenti négatif, qui peut être alimenté par les réseaux sociaux, la tâche est ardue. L'équipe (une vingtaine d'agents, policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique) fait beaucoup de pédagogie, répond aux inquiétudes des habitantes et des habitants, que ce soit au téléphone, par mail ou sur le terrain. Il faut rappeler la différence entre le rôle de la police municipale et celui de la police nationale, rendre visite aux personnes victimes de cambriolages ou aux personnes âgées isolées, expliquer que toutes les actions de la police ne sont pas visibles. Alors que deux agents sont en permanence derrière les écrans du centre vidéoprotection (il y a vingt-quatre caméras sur la commune), les autres patrouillent à pied, à vélo ou en voiture. Au début de l'année prochaine, la police municipale sera équipée d'un nouveau véhicule et le recrutement d'un nouvel agent maître-chien sera possible.

LA HOUSSIÈRE

Deux vélos électriques pour aller plus loin



Pour les personnes qui n'ont pas de voiture et qui doivent se rendre au travail très tôt, ou rentrer chez elles très tard, se déplacer est souvent un vrai casse-tête. Un début de solution est arrivé cet été au centre social de La Houssière : deux vélos électriques, mis à la disposition d'usagers en besoin de moyen de transport simple, rapide et autonome. L'acquisition de ces vélos, en collaboration avec la Mief* et la Métropole de Rouen, s'inscrit dans une dynamique d'insertion professionnelle et sociale, et de promotion des « mobilités douces ». Fournis avec antivol, casque et gilet de sécurité, les vélos seront loués un euro par jour pour un usage ponctuel, ou longue durée. Et si tout roule et qu'il y a une demande, d'autres vélos de service public viendront rejoindre ces deux-là.

* Maison de l'information sur l'emploi et la formation, 3 rue du Jura.

Vendredi 2 juillet sur le site de la Chapelle-Darblay, les ex-salariés et leurs représentants ont exprimé leur espoir dans l'avenir.



CHAPELLE-DARBLAY

Rien n'est plié

Une offre de reprise papetière pourrait être proposée fin septembre. En cas d'accord, l'ensemble des emplois supprimés lors de la fermeture du site en 2020 pourrait être sauvé.

C'EST UNE QUESTION DE JOURS AVANT DE SAVOIR SI OUI OU NON L'USINE DE LA CHAPELLE-DARBLAY, FERMÉE EN 2020, restera un site papetier et si les 228 ex-salariés ont une chance de retrouver leur travail.

En juillet dernier, le groupe finlandais UPM, propriétaire du site, annonçait avec l'aval du gouvernement qu'il vendait son terrain et ses infrastructures à un repreneur souhaitant produire de l'hydrogène. Ce projet emploierait 70 salariés, entraînerait le démantèlement de la majorité des machines de production et sonnerait la fin d'un savoir-faire local unique. Avant sa fermeture, l'usine récupérait 350 000 tonnes de journaux, revues, magazines et prospectus, représentant 40 % de la capacité de recyclage française. Jouant leur va-tout, les derniers représentants des salariés ont immédiatement demandé une expertise du dossier de rachat afin de gagner du temps. Deux mois de plus pour réussir à proposer « d'ici fin septembre » une offre de reprise qui, elle, maintiendrait l'activité papetière. Cette offre prendrait la forme d'une triple alliance

entre Veolia, le Canadien Fibre excellence et le négociant en encres et consommables Têtu. Elle permettrait de réembaucher l'ensemble des salariés, voire plus. Selon le représentant des cadres de l'usine, Arnaud Dauxerre, le projet Veolia c'est « 250 emplois tout de suite, et 350 lorsqu'une machine supplémentaire aura été relancée », a-t-il indiqué à France 3 Normandie. Dans l'attente d'annonces concrètes, les représentants sont confiants : « Le gros a été fait. Ça avance et avec beaucoup de travail on pense qu'on arrivera à quelque chose », estimait fin août Cyril Briffaut,

représentant CGT. Les éventuels repreneurs ont par ailleurs effectué des visites techniques durant l'été « avec l'accord du Groupe UPM qui semble s'être enfin décidé à favoriser la réalisation de l'offre papetière », indiquent, sur leur blog, les salariés dont le représentant CGT Julien Sénécal résume l'état d'esprit : « On est motivés, on lâchera rien, on veut sauver notre Chapelle ! » ■

Triple alliance

représentant CGT. Les éventuels repreneurs ont par ailleurs effectué des visites techniques durant l'été « avec l'accord du Groupe UPM qui semble s'être enfin décidé à favoriser la réalisation de l'offre papetière », indiquent, sur leur blog, les salariés dont le représentant CGT Julien Sénécal résume l'état d'esprit : « On est motivés, on lâchera rien, on veut sauver notre Chapelle ! » ■

Pollution record d'origine incertaine

Une étude sur les retombées de l'incendie de Lubrizol a permis de révéler des taux anormalement élevés d'hydrocarbures à Saint-Étienne-du-Rouvray. Des analyses plus poussées seront nécessaires pour en préciser les sources.

Deux semaines après l'incendie de Lubrizol le 26 septembre 2019, des prélèvements de lichens ont été effectués sur les arbres de vingt-trois communes traversées par le nuage d'hydrocarbures qui a émané de l'usine plusieurs heures durant. « *Les lichens constituent de véritables "éponges", ils stockent l'air pour effectuer leur photosynthèse, et récupèrent ainsi les composés présents dans l'atmosphère toute l'année, dans des proportions égales à celles diffusées dans l'air,* précise le docteur Philippe Giraudeau, fondateur de la société en charge de l'expertise, Aair lichens. De nouveaux prélèvements ont été effectués en décembre 2020 pour mesurer la persistance des polluants.

Six communes témoin, dont Saint-Étienne-du-Rouvray, avaient alors été ajoutées. Publiés en juillet dernier par la préfecture de Seine-Maritime, les résultats révèlent qu'en 2019 les lichens ont bien subi une exposition « aiguë et ponctuelle » à des retombées d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). À cette conclusion s'ajoute une donnée surprenante : le prélèvement effectué sur le sol stéphanois (rue Lazare-Carnot) est celui qui concentre le plus fort taux de polluants. Bien que le nuage noir de l'incendie ne soit pas passé au-dessus de la ville, cette mesure est la seule à dépasser le seuil d'alerte, établi par Aair Lichens. Le prélèvement révèle un taux d'hydrocarbures (HAP16) de 2049 ug/kg pour un seuil d'alerte fixé à 1500. Parmi

ces HAP16, le taux de benzo(a)pyrène (substance la plus cancérigène) atteint 109 ug/kg à Saint-Étienne-du-Rouvray, pour un niveau d'alerte fixé à 60 ug/kg.

D'autres mesures nécessaires

D'où viennent ces pollutions ? Pour Philippe Giraudeau, « *les émetteurs principaux de ces HAP sont les industries et les moteurs diesel* ». Le trafic sur le boulevard industriel, le rond-point des Vaches ou encore la ligne ferroviaire pourrait être en cause ? « *Ce n'est pas exclu. Ces points de circulation entraînent ralentissements et accélérations des véhicules. Or plus c'est fluide, moins ça pollue. Cela peut aussi provenir d'industries des villes voisines. Le seul moyen de situer les sources est d'effectuer d'autres mesures* », ponctue le spécialiste.

Une conclusion partagée par la directrice d'Atmo Normandie, Véronique Delmas, qui tempère par ailleurs les résultats de l'étude. « *Le seuil d'alerte établi par Aair Lichens n'est pas sanitaire, c'est un seuil de vigilance établi au regard des données collectées par le laboratoire. Il faut aussi différencier les mesures faites dans les lichens et celles effectuées dans l'air que nous respirons.* » Depuis janvier 2021, une station Atmo située au centre hospitalier du Rouvray mesure la présence de benzo(a)pyrène dans l'air. Le taux oscille entre 0,02 et 0,21 ng/m³, soit bien en deçà du seuil d'alerte sanitaire annuel fixé à 1 ng/m³. La source de la forte pollution contenue dans les lichens reste pour le moment inexplicée, mais pour Philippe Giraudeau « *cette mesure témoigne d'une pollution chronique* ». ■



Une fois analysés, les lichens présents sur les arbres donnent une indication des pollutions présentes dans l'atmosphère. Ici, devant l'usine Lubrizol à Rouen.

Les chiffres clés de la population stéphanaise

Cette année, le CCAS* a commandé un rapport à un cabinet de conseil, visant à mieux connaître la population. Un portrait social du territoire, qui permet de cerner les besoins des 28 500 habitantes et habitants, pour mieux adapter et orienter l'action municipale. Premiers éléments de ce bilan.

LES ENFANTS

La ville compte une forte proportion d'enfants de moins de 10 ans, toujours en hausse. Le nombre des 11-17 ans est lui en légère diminution. **Le taux de scolarisation est très élevé, atteignant 96,2 % pour les 15-17 ans. (95,4 % pour le département).**

LES JEUNES ADULTES

Le nombre de jeunes adultes (18-24 ans) est en légère baisse sur la commune. **Il reste néanmoins très important, en raison de la présence des étudiants sur la zone du Technopôle.** Près de **50 %** des 20-24 ans vivent chez leurs parents. **40 %** des jeunes Stéphanois sont au chômage (**31,3 %** pour le département).

LES FAMILLES

Elles représentent deux tiers des ménages stéphanois, avec une proportion importante de familles monoparentales (**18,4 %** des familles) et de familles nombreuses (**14,8 %**).

LES SENIORS

Les seniors représentent **21,9 %** de la population stéphanaise. Le nombre de jeunes seniors (entre 60 et 74 ans) est en forte hausse, alors que celui des plus de 75 ans est en baisse. **Le nombre de seniors de plus de 80 ans vivant seuls est lui en augmentation.** La proportion de personnes âgées à Saint-Étienne-du-Rouvray est inférieure à la moyenne départementale.

LE LOGEMENT

Plus de la moitié des Stéphanoises et Stéphanois sont locataires, et la ville compte près de **47 %** de logements sociaux. Les logements individuels représentent plus de **20 %** du parc social.



La construction de nouveaux logements va entraîner une hausse de la population.

PHOTO: L.S.

REVENUS

Le revenu médian annuel des ménages s'élève à **17 910 €** contre **21140 €** pour le département. **Deux tiers des habitants sont allocataires de la Caf** et **9,6 %** de la population touche le RSA.

L'EMPLOI

Les employés et ouvriers représentent **31 %** de la population active sur la commune. **Il y a deux fois plus d'ouvriers et d'employés que de cadres et de professions intermédiaires.** **85 %** des salariés disposent d'un CDI, et **15,8 %** des salariés travaillent à temps partiel. Le taux de chômage est élevé : **21,8 %**, contre **15,3 %** sur le département.

MOBILITÉ

74,8 % des ménages ont au moins une voiture.

ET DEMAIN ?

Les projections démographiques prévoient une hausse de la population de **0,8 %** par an jusqu'en 2032. **La population stéphanaise devrait passer le cap des 30 000 habitants en 2023,** et dépasser les 32 000 en 2032. Les deux tranches d'âges qui vont connaître la plus forte augmentation sont les enfants de moins de 6 ans et les plus de 65 ans, dont la part passerait de **16,8 %** actuellement à plus de **20 %**. La population des actifs (âgés de 25 à 64 ans) pourrait augmenter, avec une baisse sur la tranche 50-59 ans.

(Projection réalisée par le cabinet Eneis by KPMG)
* CCAS : centre communal d'action sociale

A young woman with glasses is running on a track, smiling. She is wearing a pink and white athletic top and black leggings. Other runners are visible in the background on the track.

Dossier

Les associations se remettent en jambe

En cette rentrée toujours sous le signe du Covid, où en sont les associations ? Pour beaucoup d'entre elles, la reprise est marquée par une baisse d'activité, due au manque d'adhérents voire de bénévoles. De son côté, la Ville continue à travailler avec les associations et met en place des dispositifs pour les soutenir.



Le stand de l'ACSH a fait le plein lors de la journée des associations le 4 septembre.

PHOTO: J.L.

À la recherche des adhérents perdus

Les associations stéphanaises se sont donné rendez-vous le 4 septembre pour la journée des associations. Dure reprise, marquée par dix-huit mois de crise sanitaire et la démobilisation des adhérents.

À la journée des associations du 4 septembre, il y avait plusieurs grands absents. Le public d'abord, qui ne s'est pas déplacé en nombre, la faute sans doute au passe sanitaire requis pour entrer sur le site. Les animations sportives et culturelles ensuite, en partie annulées pour la même raison d'obligation du passe sanitaire, mais aussi parce que les associations ont eu du mal à mobiliser leurs adhérents et leurs bénévoles, dont certains se sont évanouis dans la nature au bout d'un an et demi de crise sanitaire. Le milieu associatif est patraque,

inquiet, victime collatérale d'une crise sanitaire qui dure depuis trop longtemps. Comment garder des adhérents et des bénévoles quand, en période de confinement, on n'a pas eu le droit de pratiquer d'activités ? Comment maintenir la trésorerie à flot quand on perd les cotisations en même temps que les adhérents ? Comment aujourd'hui retrouver une activité normale quand le virus est encore présent et la contrainte du passe sanitaire pesante ? Sur le plan financier, des aides ont été versées en 2020 – la Ville a subventionné une trentaine d'associations à titre exceptionnel, dans le cadre

du Plus (Plan local d'urgence sociale) pour un montant global de 41 000 euros. L'État a aussi aidé les associations employant des salariés ou non. L'argent aide bien sûr à maintenir les associations en vie, mais il ne fait pas revenir l'humain.

Le passe sanitaire en plus

Le 4 septembre, une association historique de Saint-Étienne-du-Rouvray était absente : le comité local France-Amérique latine, qui a définitivement raccroché après trente-sept années d'activités, à cause d'un manque d'adhérents et de bénévoles. Derrière son

ENQUÊTE

Les chiffres du malaise

Réalisée au printemps 2021 auprès d'environ 9 500 associations, l'enquête « Covid-19 : où en sont les associations un an après » ne laisse aucun doute sur la crise traversée par le milieu associatif.

- 76 % des associations ont déclaré subir les effets de la crise.
- 61 % avaient perdu le contact avec une partie de leurs bénévoles.
- 67 % s'inquiétaient quant au retour de leurs adhérents.
- 58 % étaient préoccupées par la reprise de leurs activités dans la durée.
- 27 % seulement des dirigeants associatifs jugeaient bonne ou très bonne la situation générale de leur activité.

(L'ensemble des résultats de l'enquête est à retrouver sur le site lemouvementassociatif.org)

stand, Éric Langlais, président du club de full-contact, se sent un peu seul. « Avant le Covid, on avait quarante-cinq enfants et une vingtaine d'adultes inscrits. À la reprise en juin de cette année, je n'avais plus que dix enfants et trois adultes. Aujourd'hui, je n'ai aucun enfant de l'année dernière. Cinq sont intéressés pour de l'initiation et je n'ai aucun adulte inscrit. Je repars à zéro », explique-t-il.

Même genre de constat pour Olivier Mulot, président du club de tennis de table, qui a perdu la moitié de ses adhérents entre 2019 et aujourd'hui. Le club doit en plus gérer le deuil de son ancien président Christian Coté. « On va essayer de s'en sortir tant bien que mal. Les anciens adhérents qui font de la compétition vont revenir, et pour les nouvelles inscriptions on espère que ce sera mieux l'année prochaine. » Corinne Marais, présidente du Club gymnique, est passée de 400 adhérents à 256 en 2020 et elle en espère 200 pour cette rentrée. « Ça a été très compliqué de maintenir le lien avec les adhérents. On a essayé de faire des cours en visio, mais faire de la gym devant un téléphone ou un ordinateur, ce n'est pas terrible. » Heureusement pour elle, la majorité de ses adhérents ont moins de 12 ans, et n'est pas concernée par l'obligation du passe sanitaire.

Le Véloce club a lui aussi perdu un tiers de ses adhérents, ainsi que des bénévoles encadrants pour ses jeunes cyclistes. Le club de handball a déjà prévu de réduire la voilure en proposant moins de créneaux. Globalement, les clubs sportifs qui s'en sortiront le mieux cette année sont ceux qui accueillent des enfants : le foot, le judo, le tennis. « Le démarrage n'est pas très serein, confirme Maryvonne Collin, responsable du service des sports à la Ville. De plus, le contrôle du passe sanitaire pour les usagers adultes, les bénévoles et les plus de 12 ans à partir du 30 septembre peut créer des ten-

sions et de la perte de temps. Les clubs ont déjà beaucoup de règlements à respecter. »

Les associations solidaires au travail

L'inquiétude des associations sportives contraste par exemple avec l'hyperactivité de l'ACSH, Association du centre social de La Houssière. Depuis le début de la crise sanitaire, l'ACSH s'est adaptée pour continuer à proposer un maximum d'activités à ses nombreux adhérents. Pendant les confinements, le centre a proposé des activités et des services et le maintien d'un lien via la création d'une chaîne Youtube et de rendez-vous Facebook réguliers. « On a perdu des adhérents, mais on est allés les rechercher, on a passé beaucoup de temps à les appeler, à leur rendre visite », souligne Carolanne Langlois, directrice de l'ACSH. La reprise en juillet a été un succès et,

pendant la journée des associations, l'ACSH a fait le plein d'inscriptions pour ses diverses activités (repas, sorties, excursions).

Les associations qui font de l'action sociale et solidaire n'ont bien sûr pas les mêmes problématiques que celles qui proposent des activités sportives, culturelles ou de loisirs. Elles ont continué à œuvrer pendant la crise, et se sont même révélées encore plus utiles, comme le Secours populaire qui a distribué des repas aux personnes isolées ou l'Aspic, sollicitée par des établissements scolaires pendant le premier confinement pour aller repêcher des élèves absents des cours en distanciel.

Pour la plupart des associations stéphanoises, la reprise va finir par se faire, avec de nouveaux adhérents arrivés après la journée du 4 septembre. Qui aura au moins eu le mérite d'être un moment de retrouvailles et d'échanges pour le secteur. ■





PHOTO: J.-P.S.

La Ville et les associations main dans la main

Subventions, prêts de locaux, formation : la Ville aide les associations qui participent pleinement au lien social.

Au plus fort de la crise du Covid, l'antenne stéphanaise du Secours populaire organisait ses collectes alimentaires avec le concours de la Ville, sous la forme de la mise à disposition de véhicules municipaux. C'est un exemple parmi d'autres de l'interac-

tion qui existe entre la Ville et son milieu associatif. À Saint-Étienne-du-Rouvray, plus ou moins 250 associations sont répertoriées, dans les domaines les plus divers, certaines visibles et très actives et d'autres plus discrètes. Environ 150 d'entre elles ont signé une convention avec la Ville qui leur permet

BOURSE AU BÉNÉVOLAT

Le nouveau site de rencontre

La Ville lance la plateforme « Je participe ! », un portail numérique des projets, dispositifs et initiatives qui concernent et impliquent la population stéphanaise. L'onglet « Bourse du bénévolat » permet d'un côté à des associations de lancer un appel au bénévolat, et de l'autre à des personnes de proposer leurs services en tant que bénévoles. Il suffit pour cela de renseigner un formulaire, qui se transforme en annonce et permet aux futurs bénévoles comme aux associations de se mettre en relation.

INFOS : www.jeparticipe.saintetiennedurovray.fr



La Ville recense environ 250 associations dédiées à des domaines très variés, certaines visibles très actives et d'autres plus discrètes.

déjà proposée par une association », ajoute Violaine Herpin. « On ne peut pas travailler les uns sans les autres », résume Nicole Auvray, adjointe au maire en charge des affaires sociales et de la solidarité. Dans ce secteur, les associations de terrain comme l'Aspic ou l'ACSH peuvent informer la Ville (via le CCAS - centre communal d'action sociale) sur des situations qui méritent l'intervention des travailleuses sociales. Et inversement, le CCAS peut orienter des personnes vers le milieu associatif.

Créer des réseaux

À Saint-Étienne-du-Rouvray, il n'y a pas de maison des associations. Et jusqu'alors, chaque département de la mairie travaillait avec « ses » associations. Mais les choses changent. « Depuis deux ans, on met en place une cohérence dans le travail de la Ville avec les associations, le projet "vie associative" est dans l'objectif du mandat », explique Violaine Herpin. L'objectif est de simplifier et homogénéiser les échanges. Et lancer de nouveaux services. Par exemple, en juin, s'est tenu le premier atelier d'échanges de pratiques, qui a permis la rencontre d'associations petites et grosses sur le thème de la diversification des ressources financières.

« Il n'y a pas d'intervenant extérieur, les associations présentes s'échangent leurs trucs et astuces. Une grosse asso avec des salariés comme les Francas a pu échanger avec des plus petites. Une jeune femme du club de foot est très forte pour les demandes de subventions, elle en a fait profiter les autres... » D'autres ateliers du même genre seront organisés, ainsi que des modules d'autoformation, à la comptabilité par exemple. « L'objectif est de dynamiser la vie associative en valorisant ses propres ressources et celles de la Ville, pour que des réseaux se créent », termine Violaine Herpin. Prochaine étape pas plus tard que cette semaine : la mise en ligne par la Ville de la bourse au bénévolat (lire encadré). ■

notamment de recevoir des subventions ou de bénéficier de prêts de locaux ou de matériel. « La vie associative, c'est d'abord l'exercice de la citoyenneté, par le biais du bénévolat notamment », explique Violaine Herpin, responsable de la vie associative à la mairie. La Ville dispose de ses propres structures pour

les activités sportives, culturelles ou de solidarité. La vie associative est complémentaire. « Avant, on proposait de la danse de société en centre socioculturel, on a décidé de tout confier à l'association Plaisir de la danse, autant privilégier l'activité de l'association. Et la Ville ne mettra jamais en place une activité

Communistes et citoyens

Les annonces d'Emmanuel Macron lors du Beauvau de la sécurité font écho aux demandes que nous avons exprimées depuis longtemps avec l'embauche de policiers. Depuis 2008, avec les politiques de suppression d'emplois dans la fonction publique, plus de 160 postes de policiers ont été supprimés dans l'agglomération de Rouen. Les annonces du doublement du nombre de policiers en 10 ans sont trop longues. C'est maintenant que nous en avons besoin sur le terrain. Les récents événements survenus dans notre commune démontrent que la sécurité est un droit qui doit être garanti pour toutes et tous. L'engagement de l'État doit être à la hauteur des enjeux. Il ne s'agit pas d'accroître la répression mais plutôt d'agir avec des policiers en nombre, en proximité pour la prévention. Nous soutenons la demande de M. le maire d'exiger l'augmentation des effectifs de police et des moyens mis à leur disposition au sein du commissariat de notre ville. La sécurité c'est un droit.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, Christine Leroy, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

Rouvray debout

Notre ville a subi cet été des actes de violence avec arme. Il faut doter les services de police et de justice des moyens humains et matériels conséquents, ce que M. le Maire a réclamé. Mais ces dotations seront sans cesse insuffisantes si le gouvernement ne s'attaque pas avec détermination à tous les trafics ! Ces organisations de type mafieux n'ont que faire de la vie humaine et profitent des plus jeunes en errance ou du désir d'argent facile pour infiltrer nos quartiers, détruisant, par l'insécurité et l'omertà, toute vie sociale.

Les gouvernements ne se sont pas seulement attaqués aux fonctionnaires (baisse de policiers, d'éducateurs, de services publics de proximité...), ils ont aussi été défaillants dans leur politique éducative. On attend de l'État un soutien massif à la fonction parentale, aux initiatives citoyennes, aux enseignants, aux services sociaux et associations qui portent, souvent seuls, les valeurs de respect, de dialogue et d'espoir.

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le vélo, parlons-en. Ce n'est pas accessible à toutes et tous, selon ses capacités physiques, ses horaires liés à l'emploi ou autre. Pour les personnes qui réunissent les conditions pour se déplacer à vélo, il faut des moyens ! Et il y a urgence : pour des raisons écologiques et donc aussi de santé et pour un cadre de vie apaisé. Il faut agir pour les mobilités durables. S'agissant du vélo : des itinéraires sûrs, des lieux de stationnement stratégiques doivent être développés. Le tout en concertation avec les habitant·es. La métropole lance son forum des mobilités et propose des locations à longue durée des vélos à assistance électrique (Lovélo) pour des tarifs variants de 5 à 30 euros par mois. Aménagement de la rue de Paris pour chaque mode de transport, création de lieux de stationnement, des avancées verront les jours dans les mois qui viennent. N'hésitez pas à faire connaître vos besoins. psser76800@gmail.com

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Il est connu sans conteste que la jeunesse demeure à la fois une fierté et un capital pour toute collectivité qui en saisit l'intérêt. Malheureusement, l'actualité nous fait savoir de plus en plus que cette jeunesse est traversée par le fléau de la violence. Cette dernière chez les jeunes est devenue un problème de santé publique mondiale. Elle recouvre toute une série d'actes qui vont du harcèlement aux violences physiques, en passant par des violences sexuelles et physiques plus graves pouvant aller jusqu'à l'homicide et les agressions d'autrui. Il est urgent de mettre en place des programmes de prévention commençant par le local. Ce programme doit associer les familles, les écoles, les associations et tous les acteurs sociaux. Notre ville n'est pas épargnée et a vécu, malheureusement, des scènes de violences très graves. La violence et la criminalité ne sont pas une fatalité ou un destin irréversible. C'est une question de volonté et de courage.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Europe Écologie Les Verts

Les primaires écologistes se sont déroulées. C'est un beau moment de démocratie. Près de 120 000 personnes étaient inscrites, c'est inédit. Il est essentiel que la démocratie soit vivante et que l'on n'attende pas seulement les élections pour demander aux électrices et électeurs leur avis, y compris au plan municipal. Il s'agit maintenant de penser au rassemblement de toute la gauche et des écologistes. Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise. Nous demandons à aller vers une candidature unique de toutes les forces de progrès pour affronter les candidats libéraux et l'extrême droite en 2022. Il est temps d'être unis, sérieux, responsables, courageux, audacieux ! La crise sanitaire, la crise climatique, ce sont des dangers immenses mais surtout le bon moment pour revoir totalement notre modèle de développement, avec solidarité. Rejoignez-nous : eelv.ser@gmail.com

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Nouveau Parti anticapitaliste

La fortune des milliardaires français a augmenté de 40 % en 2020 et les bénéfices du CAC 40 ont atteint 60 milliards d'euros, soit 41 % de plus qu'en 2019 ! L'État y a bien contribué, avec plus de 80 milliards d'euros directement versés aux entreprises et 140 milliards de prêts garantis. Des subventions qui ont surtout servi au patronat pour restructurer tous azimuts. Des dizaines de milliers de suppressions de postes ont eu lieu ou sont prévues chez Renault ou Airbus, mais aussi à la SNCF, sans parler des hôpitaux où il est pourtant urgent d'en créer. Le télétravail s'est généralisé, entraînant des économies pour les entreprises. Tout est permis pour augmenter la pression sur les salariés, développer la flexibilité ou diminuer la part des salaires. Mais la colère sociale est là : dans les rues les samedis contre le pass sanitaire, dans les grèves comme à Sanofi à Elbeuf, et prochainement le 5 octobre de manière interprofessionnelle !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

SANTÉ

Carte Vitale dématérialisée

À compter du 1^{er} octobre 2021, la Seine-Maritime va bénéficier de l'expérimentation de la carte Vitale dématérialisée.

La caisse d'Assurance maladie pourra, jusqu'au 31 décembre 2022, délivrer gratuitement, à titre expérimental, une e-carte d'assurance maladie à ses assurés. La e-carte d'assurance maladie sera valable uniquement auprès des professionnels et établissements de santé participant à l'expérimentation. Elle a pour but de simplifier les démarches en ligne, mais également d'éviter les mises à jour de la carte Vitale. L'appli « apCV », téléchargeable à partir d'un smartphone ou d'une tablette, permet l'identification et l'authentification numérique des usagers du système de santé et contient les données de leur carte Vitale et celles de leurs ayants droit. Cette carte Vitale dématérialisée permet le remboursement des actes et des prestations et également l'accès à différents services, comme Ameli.



PHOTO: J.L.

BON À SAVOIR

Une appli pour promouvoir le covoiturage

La Métropole Rouen Normandie s'associe à l'application Klaxit pour promouvoir le covoiturage.

Toute personne peut bénéficier du service, à condition de réaliser un trajet au départ ou à l'arrivée du territoire de la Métropole. Ce service peut dépasser les communes de la Métropole. Grâce à un algorithme de mise en relation, les covoitureurs peuvent entrer en contact *via* la messagerie instantanée et organiser leur covoiturage.

Dans le cadre de l'expérimentation et jusqu'en décembre 2021, l'indemnisation des conducteurs est prise en charge par la Métropole pour l'ensemble des trajets de covoiturage réalisés sur le territoire *via* l'application. Le conducteur bénéficie d'une rémunération à chaque trajet réalisé et c'est gratuit pour le ou les passagers qui covoiturent avec lui.

RENSEIGNEMENTS : klaxit.com

État civil

MARIAGES

Agit Mete et Melike Tarhan, Damien L'Hommel et Ludivine Peltier, Ludovic Étienne et Jijlve Boctolan, Raphaël Bachelier et Alicia Ferreira Resende.

NAISSANCES

Aurore Chaib, Julia Cattiaux, Gabin Hericher, Firdaws Rabhi, Constance Lagache, Maya Achour, Saâd Ait Ouaba, Émilie Baha, Safia et Assia Ben Aissa, David Cesur, Nino Dumont-Roty, Ali Hijazi, Lenny Langevin, Jad Messaoudi, Victor Monteil Le Dantec, Valentin Quevilly.

DÉCÈS

Hubert Frébourg, Joseph Lauwereys, Martine Klugé, Mauricette Frénot, Christiane Dranguet, Lucette Leroy, Frédéric Steemans, Henri Verdier, Patricia Mabile, Michel Ryckeghem, Jean Queval, Claude Fauvel, Rolande Moreira-Pimenta, Saâd Belalia, Thérèse David-Martin, René Durand, Simone Dutheil, Lucienne La Monica, Alain Sironet, Liliane Gabala, Roland Tellier, Marcelle Notheaux, Michel Deleau, Ana-Paula Da Silva Galvao divorcée Valinhas Cerqueira, Manuel Simoes, Reese Parmentier-Tourmente.

ÉCONOMIE

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Les commerçantes et commerçants stéphanois participent à la Journée nationale du commerce de proximité, samedi 9 octobre. Parmi les animations proposées toute la journée, dans les commerces, principalement dans le centre ancien (rues Léon-Gambetta, Lazare-Carnot, Olivier-Goubert et sur la place des Puits) : dégustations, jeux, soins corporels, présentation des métiers... Une déambulation musicale sera assurée par Marineros de l'association Agogô percussions.

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE

PORTES OUVERTES

L'école nationale de police organise une journée portes ouvertes samedi 2 octobre. Au programme des démonstrations et des animations : techniques d'intervention, self-défense, sécurité routière, présentation de véhicules de police anciens et récents...

INFOS De 10 h à 18 h, route des Essarts, Oissel. Renseignements au 02.32.66.60.42.

RECTIFICATIF

Addeva

Une erreur s'est glissée dans le guide des associations. Le siège de l'Addeva (Association départementale de défense des victimes de l'amiante) se situe à Sotteville-lès-Rouen, au centre municipal de santé Bernard-Lawday, 2 avenue de la Libération.

RENSEIGNEMENTS au 06.63.45.53.28 ou addeva.rm@gmail.com



EXPOSITION

La Commune de Paris en photos

En 1871, la Commune de Paris a été immortalisée par un précurseur du photo-reportage originaire de Normandie, Bruno Braquehais.

Les coulisses de l'info

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris, le centre socioculturel Georges-Déziré accueille en octobre une exposition de rares photos d'époque.

Printemps 1871, il y a 150 ans, Paris est en guerre. C'est l'épisode historique de la Commune. Entre le 18 mars et la fin du mois de mai, une insurrection populaire s'oppose à la fois à la récente capitulation de la France contre la Prusse dans la guerre de 1870, et au gouvernement fraîchement élu de la Troisième République, à majorité conservateur et monarchiste. Cette page d'histoire

reste ouverte et moderne, parce qu'elle est devenue une référence pour de nombreuses luttes sociales et citoyennes qui ont émaillé le XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Et aussi parce qu'elle a pu être documentée en direct par un nouveau média en vogue à l'époque : la photographie.

Parmi les photographes qui sont à Paris au printemps 1871 se trouve Auguste Bruno Braquehais. Né à Dieppe en 1823, il étudie



la lithographie puis s'installe comme photographe professionnel à Paris en 1850, avec un certain succès – son travail est présenté et primé à l'Exposition universelle de 1867.

Une valeur esthétique et historique

Spécialisé dans les nus féminins et les portraits, Braquehais se découvre une vocation de précurseur du photo-reportage avec la Commune. Il arpente les champs de ruines avec son encombrant matériel, fait prendre la (longue) pose à des rangées de soldats des deux camps, photographie les bâtiments éventrés, tire des portraits de communards. Il va réaliser environ 150 photos pendant la commune, sans chercher à mettre en scène ni truquer les prises de vues, sans les éditer ni en faire commerce, contrairement à d'autres photographes de l'époque. Ses images ont une valeur historique et esthétique.

Sa série la plus connue documente la mise à bas de la colonne Vendôme, symbole de l'empire, le 16 mai 1871. Auguste Bruno Braquehais est le seul photographe à immortaliser l'événement. Les communards posent derrière la statue de Napoléon à terre comme avec un trophée. Plus tard,

ces photos serviront aux autorités à identifier et incriminer les auteurs, et notamment le peintre Gustave Courbet qui fut condamné à payer pour la reconstruction de la colonne. Sur la même série d'images, un jeune homme avec un fusil pourrait être Arthur Rimbaud, sympathisant de la Commune. On aimerait y croire mais rien n'est prouvé et, selon les spécialistes, le jeune poète était alors à Charleville. Dans l'histoire comme en photo, le flou sait se faire artistique. ■

INFOS PRATIQUES : Proposée par l'institut CGT d'histoire sociale de Seine-Maritime, l'exposition se tient du 4 au 14 octobre dans le hall du centre socioculturel Georges-Déziré. Vernissage samedi 2 octobre à 11 h 30 avec mini-concert du duo Les Oiseaux de passage. Vendredi 8 octobre à 18 h, rencontre débat avec Roger Martelli, vice-président de l'association Les Amis de la Commune.

▲ Page de gauche : les insurgés après la chute de la colonne Vendôme et la statue de Napoléon. Ci-dessus : la première barricade place Vendôme. © Irène Andréani, Musée d'art et d'histoire.

INTERVIEW

Une histoire vibrante

Ludivine Bantigny est historienne, maîtresse de conférences à l'université de Rouen. Elle est l'autrice de *La Commune au présent* (éditions La Découverte).

Les mouvements sociaux de ces dix dernières années, comme Occupy, Nuit debout ou les Gilets jaunes, sont-ils l'héritage de la commune ?

Pour la plupart, ils n'ont pas de référence à la Commune. Mais il existe des références ponctuelles. Le premier jour de Nuit debout en 2016, la place de la République à Paris est rebaptisée place de la Commune de Paris. Du côté des Gilets jaunes, une partie y a fait référence en s'organisant en assemblée des assemblées, avec une auto-organisation par la base. Il y a eu des chants de la Commune chez certains Gilets jaunes. On peut aussi mentionner le Rojava au Kurdistan syrien, qui s'organise sur la base d'une démocratie directe, avec des assemblées populaires qui décident du bien commun et remettent en cause le capitalisme. Mais il n'y a pas un héritage conscient de la Commune, plutôt des citations.

Cet événement historique reste beaucoup moins connu que la Révolution française par exemple.

La Commune est connue des personnes déjà engagées. On en parle beaucoup à l'occasion du 150^e anniversaire, mais elle n'a pas été enseignée à l'école avant 2019. Le conflit qui a opposé Versailles et le peuple de Paris existe toujours. Si on ne faisait pas vivre la mémoire de la Commune, on en parlerait très peu. Elle est toujours vivante. Au Conseil de Paris, les élus de droite ne voulaient pas entendre parler de commémoration de la Commune. La ligne de partage, politique et sociale, perdue.

Bec plus ultra

Portrait

Christophe Chevallier est colombophile et Stéphanois depuis quinze ans. Un de ses pigeons voyageurs a remporté un premier prix fédéral en juillet dernier. Une récompense prestigieuse pour un passionné dévoué.



PHOTO : L.S.

Le 17 juillet dernier, malgré la chaleur et le vent de Nord-Est, Frédo a parcouru les 543 kilomètres qui séparent Saint-Pierre-lafeuille (près de Cahors dans le Lot) et Saint-Étienne-du-Rouvray à la vitesse de 1058 mètres par minute. Le pigeon voyageur stéphanois de

250 grammes a ainsi décroché la première place du concours fédéral de Cahors, en se montrant plus rapide que 2277 autres volatiles. Un exploit dont ne revient toujours pas son propriétaire, Christophe Chevallier, Stéphanois et colombophile depuis quinze ans. « Certains colombophiles ne voient

jamais leur pigeon arriver premier dans leur carrière. » Une fois habitués à leur pigeonnier, les voyageurs y reviennent systématiquement, peu importe d'où ils sont lâchés. Cela s'appelle « l'adduction » des pigeons. Après une première année d'entraînement, une femelle les attend au pigeonnier, les volatiles sont ainsi surnommés les « veufs », car privés de compagnie le reste du temps.

« C'est vraiment incroyable »

Désormais âgé de 3 ans, le veuf Frédo est le meilleur des 53 pigeons compétiteurs de Christophe Chevallier. « Ses deux parents sont issus de pigeons hollandais, que j'ai aussi élevés. Je l'ai baptisé Frédo en hommage à mon ami d'enfance, disparu en février dernier. » Christophe Chevallier est employé au service urbanisme de la Métropole Rouen Normandie, sa passion occupe une bonne partie de son temps libre, et de son jardin : « J'ai construit quatre pigeonniers, je les nettoie tous les jours pendant une heure en rentrant du travail. Pour tout colombophile qui se respecte, l'hygiène doit être une priorité », raconte le cinquantenaire. Un dévouement que ses pigeons lui rendent bien : « Quand on les voit revenir si haut dans le ciel après de telles performances sportives, on se dit que c'est vraiment incroyable. »

Christophe Chevallier n'est pas le seul colombophile installé en ville. On en dénombre six, dont certains sont membres de l'association stéphanoise de colombophilie, l'Émouchet stéphanois, présidée par André Hoche. Une densité plutôt impressionnante pour une discipline qui a désormais du plomb dans l'aile. En 1950, la Fédération française recensait 100 000 inscrits, contre 11 500 aujourd'hui, dont 5 500 pour la région Nord-Pas-de-Calais. La discipline a en revanche décollé en Chine où les inscrits sont au nombre de 300 000. « Certains colombophiles chinois achètent aujourd'hui des pigeons à 700 000 voire un million d'euros. » Quand Christophe Chevallier vend certains oiseaux, c'est plutôt une quarantaine d'euros. « C'est une question de passion, pas de rentabilité personnelle. Le champion ce n'est pas moi, c'est le pigeon. » ■